

## *Le mot du Maire*

2013 s'en est allé, les superstitieux doivent être rassurés mais pour autant toutes les difficultés de ce monde moderne surmené n'ont pas disparues.

A toutes et à tous, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte santé, prospérité et réussite dans vos foyers, vos entreprises, vos exploitations, vos associations.

Que cette année 2014 vous permette de concrétiser vos projets, vos ambitions et vos désirs.

Nos efforts généraux, la contribution et la sollicitation déployés pour enrayer la crise que nous subissons actuellement devraient, j'espère, amener le redressement de notre pays et devraient permettre à tous citoyens de vivre décemment de son travail, son activité, sa retraite.

Notre pays a besoin de retrouver la croissance et l'emploi rapidement. Pour nous, collectivité locale, le marasme ambiant entraîne un recul constant depuis quelques années des dotations de l'Etat et des subventions prétendues. La seule ressource maîtrisée par les élus étant l'imposition directe des trois taxes locales et l'augmentation démesurée de celles-ci, ne pourraient qu'accroître les difficultés des contribuables. Les actes de décentralisation imposés par l'Etat se succèdent, s'enchaînent et obligent les communes à intégrer ces nouvelles mutations. Certaines évolutions ne pourront être mises en place par les communes seules, mais devront être assumées par la communauté de communes du pays de Maurs. A l'avenir, les communautés devraient exercer de plus en plus de compétences au détriment des communes, ce qui imposera aux élus une solidarité importante entre eux. Pour le prochain scrutin le mode d'élections des délégués communautaires a changé.

Quoi qu'il en soit, la commune doit rester maître de son destin et de son avenir tant qu'elle le pourra et qu'elle aura les moyens de le faire. Pour cela il est indispensable et de bonne augure que certaines personnes acceptent de se dévouer au service de la collectivité en apportant leur savoir, leur énergie et leur bonne volonté.

A la veille du renouvellement du conseil municipal (23 et 30 mars), il est utile de rappeler le rôle important et déterminant de cette assemblée dans la vie active et associative de Mourjou et de ses habitants, elle reste le lien de proximité avec la population.

Pour 2014 le projet d'aménagement des abords de la salle d'activité et la traverse du bourg devrait prendre forme. Les demandes de subvention ont été réalisées et la finalisation et le choix d'exécution de ces travaux se fera vraisemblablement au printemps.

Autre gros projet : la réfection intérieure de l'église, chantier très important qui mérite réflexion. Cette année sera « la pêche » aux aides financières, et pour cette réalisation vous serez certainement sollicités. Vu le coût, plusieurs tranches de travaux seront peut-être nécessaires et souhaitables.

Pour l'échéance de mars, après de bons et loyaux services certains élus ont décidé d'arrêter.

Une liste de candidats largement renouvelée vous sera proposée, avec laquelle je solliciterai à nouveau vos suffrages. Candidats à qui j'espère vous apporterez votre soutien, votre adhésion et votre confiance.

Comme ce bulletin, réalisé par Nathalie et Marie-Andrée, le Conseil Municipal est un lien incontournable avec tous les habitants de Mourjou.

D'union avec les membres du Conseil Municipal, les salariés municipaux, je vous renouvelle mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

# 1/ Budgets primitifs 2013

## Budget de la commune

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Euros

#### DEPENSES :

|                                             |                   |
|---------------------------------------------|-------------------|
| Charges à caractère général                 | 57 585.00         |
| Charges de personnel                        | 96 750.00         |
| Taxe Professionnelle Unique                 | 5 450.00          |
| Autres charges de gestion                   | 70 141.00         |
| Charges financières (intérêts des emprunts) | 20 100.00         |
| Dépenses imprévues                          | 1 500.00          |
| Virement pour financer l'investissement     | 80 763.94         |
| <u>TOTAL DES DEPENSES</u>                   | <u>332 289.94</u> |

#### RECETTES :

|                                               |                   |
|-----------------------------------------------|-------------------|
| Remboursement frais de personnel              | 950.00            |
| Produits de services et ventes                | 11 530.00         |
| Participation de l'AEP aux frais de personnel | 23 850.00         |
| Impôts et taxes                               | 109 567.00        |
| Dotations et participations                   | 170 287.00        |
| Autres produits (locations et divers)         | 9 550.00          |
| Résultat reporté exercice précédent           | 6 555.94          |
| <u>TOTAL DES RECETTES</u>                     | <u>332 289.94</u> |

### SECTION D'INVESTISSEMENT:

#### DEPENSES :

|                                |                   |
|--------------------------------|-------------------|
| Remboursement capital emprunts | 62 117.00         |
| Travaux Voirie                 | 16 486.00         |
| Travaux bâtiments communaux    | 14 560.94         |
| Solde d'exécution reporté      | 104 968.78        |
| <u>TOTAL DES DEPENSES</u>      | <u>198 132.72</u> |

#### RECETTES :

|                                          |                   |
|------------------------------------------|-------------------|
| Virement de la section de fonctionnement | 80 763.94         |
| Fonds de compensation TVA                | 12 400.00         |
| Subventions                              | 9 380.00          |
| Affectation du résultat                  | 95 588.78         |
| <u>TOTAL DES RECETTES</u>                | <u>198 132.72</u> |

## Budget eau et assainissement

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

|     |                                                                    |                   |
|-----|--------------------------------------------------------------------|-------------------|
| 011 | Electricité, fournitures, entretien, analyses d'eau, redevances... | 40 651.67         |
| 012 | Reversement à la commune de charges de personnel                   | 23 850.00         |
| 014 | Reversement à Agence de l'Eau Adour Garonne                        | 16 735.00         |
| 66  | Intérêts des emprunts                                              | 3 000.00          |
| 68  | Dotations aux amortissements                                       | 16 220.27         |
| 022 | Dépenses imprévues                                                 | 2 000.00          |
| 023 | Virement à la section d'investissement                             | 13 552.00         |
|     | <u>TOTAL DES DEPENSES</u>                                          | <u>116 008.94</u> |

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

|     |                            |                   |
|-----|----------------------------|-------------------|
| 70  | Vente d'eau                | 88 700.00         |
| 777 | Quote part des subventions | 915.60            |
| 002 | Excédent antérieur reporté | 26 393.34         |
|     | <u>TOTAL DES RECETTES</u>  | <u>116 008.94</u> |

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

|     |                                           |                   |
|-----|-------------------------------------------|-------------------|
| 20  | Frais d'études                            | 30 731.00         |
| 21  | Acquisition terrain et frais annexes      | 10 000.00         |
| 23  | Travaux station d'épuration et réseau AEP | 120 084.67        |
| 16  | Capital emprunt                           | 2 000.00          |
| 40  | Subventions d'équipement                  | 915.60            |
| 001 | Dépenses reportées                        | 18 367.88         |
|     | <u>TOTAL DES DEPENSES</u>                 | <u>182 099.15</u> |

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

|       |                                                 |                   |
|-------|-------------------------------------------------|-------------------|
| 13    | Subventions                                     | 100 459.00        |
| 28    | Amortissement des immobilisations               | 16 220.27         |
| 021   | Virement de la section de fonctionnement        | 13 552.00         |
| 10222 | FCTVA                                           | 3 500.00          |
| 1641  | Emprunts                                        | 30 000.00         |
| 1068  | Affectation du résultat de l'exercice précédent | 18 367.88         |
|       | <u>TOTAL DES RECETTES</u>                       | <u>182 099.15</u> |

Pour la période d'octobre 2012 à septembre 2013 :

- la vente de l'eau a produit la somme de 66 961.19€,
- la redevance assainissement appliquée les habitants raccordés au réseau d'assainissement collectif, (soit le bourg et le Mas) a produit la somme de 1 153.11€
- les redevances « pollution et collecte » 15 695.84€ seront reversées intégralement à l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

## **2/ Les investissements 2013** *(en euros TTC)*

### 1/ ECOLE : équipement informatique

Dans le cadre d'un équipement de matériel informatique identique aux écoles et au collège du territoire de la Communauté de Communes du pays de Maurs, la commune de Mourjou a acheté 6 ordinateurs (en complément des quatre déjà en place) et un tableau numérique. Ils ont été installés dans la salle de classe. Achat collectif chez Pobrun pour un montant de 7 373.18 €.

### 2/ RELAIS ANIMATION / BIBLIOTHEQUE

- Ordinateur et imprimante achetés chez A4 Orga Bureau à Aurillac pour un montant de 1 080.29 € en remplacement de matériel vétuste.
- Acquisition d'un poste radio CD pour les animations de la bibliothèque et des activités périscolaires, au magasin Teulet à Maurs : 69.91€

### 3/ MAIRIE

Remplacement du fax hors d'usage, 89 € chez A4 Orga Bureau à Aurillac

### 4/ AUBERGE :

-Un nouveau fourneau a été acheté chez Laybros Ecotel à Aurillac : 3 528.20 €

-En raison des gros problèmes énergétiques, la chaudière existante a été remplacée par une chaudière à condensation. Coût de cette installation par l'entreprise Laurent Bru : 10 170.60 €.

### 5/ PARKING MAIRIE

Lors des travaux de construction de la station d'épuration, le parking de la Mairie a été utilisé puis refait par les entreprises qui l'avaient détérioré.

### 6/ TRAVAUX DE VOIRIE :

La commune a procédé à un aménagement complémentaire : 2 905.44 €

Entretien divers des chemins, élargissement de l'entrée du chemin de La Bouscaillade, clôture du terrain du Mas et achat d'un panneau « décharge interdite » : 4 316.53€

### 7/ ECOLE / SALLE DES FETES : MENUISERIES

Achèvement des travaux de remplacement de fenêtres à l'école, et pose de volets roulants à l'école et à la salle, par les entreprises Michel GOUTEL et Alain CAYRE.

La majeure partie de ces travaux avaient été réalisés et payés en 2012.

Subventions accordées pour ce financement : DETR (Préfecture) 2 881.00€ ; FEC (Conseil Général) 3500.00€.

### 7/ RESEAU D'EAU

La déviation de la conduite d'eau de Lessal et le poteau incendie ont coûté : 8614.05€

### 9/ CONSTRUCTION STATION D'EPURATION :

L'entreprise SEVIGNÉ à Aguessac (Aveyron) avec l'entreprise Roland DAUDÉ de Lapeyrugue ont réalisé les travaux d'un montant de 122 800.00 € HT (146 868.80€TTC).

Les dépenses relatives à l'achat du terrain, honoraires maître d'œuvre, notaire et géomètre se sont élevées à 2 782.80 euros.

Ces travaux ont été subventionnés au taux de 45% du montant hors taxes, par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et 15% par le Conseil Général.

La réception des travaux de cette station d'épuration par système de filtration avec roseaux, a eu lieu le vendredi 13 septembre 2013. La station est en service depuis cette date.

### 10/ Captages prioritaires GRENELLE sur la Ressègue

La première phase, diagnostic territorial des pressions, s'est étalée sur deux exercices et s'est achevée en 2013.

Le coût total de cette opération est de 15 808.00€ (80% de cette étude ont été financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, soit un versement de 12 646 euros).



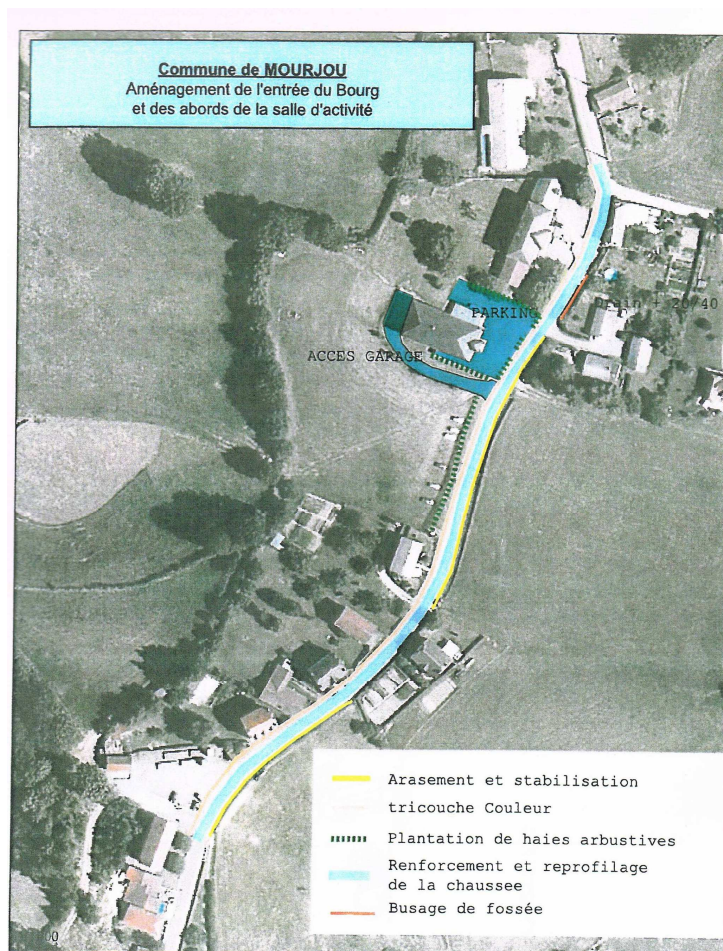
### 3/ Projets 2014

#### Traverse du bourg et abords de la salle d'activités :

Dans l'objectif d'améliorer l'accès et la sécurité autour de la salle d'activités et pour compléter la première tranche d'aménagement de la voirie du bourg, le Conseil Municipal a décidé d'aménager les abords de la salle et de réaliser la traverse du bourg allant du parking de la mairie au bâtiment école - médiathèque - relais animation.

Pour une réalisation optimisée, le Conseil municipal, s'est entouré des conseils et des services du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) et de Cantal Ingénierie.

La première tranche de ces travaux est estimée à 107 902,38€ HT. Les demandes de subventions sont en cours. Ces travaux permettront de canaliser les eaux pluviales.



PLAN DE PRINCIPE DE L'AMENAGEMENT

#### Etude pour la restauration intérieure de l'église :

Le Conseil municipal envisage de rénover l'intérieur de l'église. Il a contacté les services du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) pour étudier et finaliser ce projet et pouvoir rechercher les partenaires financiers qui pourraient apporter leur concours.

### 4/ Registres état civil 2013

Naissance : néant

Mariage : le 20 juillet de Fabien Dalleau et Lucie Chabut, résidente à Falissart

## Décès (transcriptions ou décès inscrits sur le registre d'état civil de la commune) :

- ◇ 24 février de Louise Paucot épouse Gauzentes, domiciliée à Triane
- ◇ 15 mai de Léontine Combelle, veuve Mas, domiciliée à Mouminoux
- ◇ 27 mai de René Vigier, domicilié à la Bouscaillade
- ◇ 14 juin de Laurent Lavaissière, domicilié à Cauffeyt
- ◇ 14 août de Paul Sabut, domicilié à Calhac
- ◇ 25 septembre de Marcelle Aymar épouse Coudon, domiciliée au Bourg
- ◇ 18 novembre de Ernest Cazes, domicilié à Grélard

Nous ont aussi quittés mais étant domiciliés dans leur maison de retraite ne figurent pas dans le registre de la commune : Philippe, André FAVEN, de Puechjean, le 15 février ; Marie-Louise BOUQUIER, du Bourg, le 23 mai ; Louise CARRIERE, de Labesserette, le 29 décembre.

## 5/ Informations diverses

### ✓ Prix de vente de l'eau (facturation de l'automne 2014)

|                              |                     |
|------------------------------|---------------------|
| Location compteur primaire   | 51 euros (inchangé) |
| Location compteur secondaire | 31 euros (inchangé) |

|                              |            |
|------------------------------|------------|
| 1 à 100 m <sup>3</sup> :     | 1.06 euros |
| 101 à 1000 m <sup>3</sup> :  | 0.95 euros |
| + 1000 m <sup>3</sup> :      | 0.84 euros |
| eau Saint Santin et Calvinet | 0.97 euros |

Avec la mise en service de la nouvelle station d'épuration, la redevance assainissement est obligatoire et s'applique aux abonnés au réseau collectif d'assainissement, soit les habitants du bourg et du Mas : 1.00 euros par m<sup>3</sup> d'eau consommé

### ✓ Fonctionnement de la médiathèque

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, Odette Kahn est engagée pour assurer les activités liées à la bibliothèque et à l'école (activités périscolaires 3 jours par semaine) ; son temps de travail est de 17.5/35ème. Les horaires d'ouverture au public ont été modifiés (voir article sur la médiathèque).

### ✓ Recensement 2014

Le recensement des habitants de la commune aura lieu du **16 janvier au 15 février 2014**. Deux agents recenseurs ont été recrutés par la mairie : Cathy Aymar et Cathy Charmes ; chacune d'elle est affectée à une partie de la commune. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Une notice explicative sur le déroulement du recensement est annexée à la fin du bulletin municipal.

### ✓ Remise de la médaille de vermeil d'honneur communale

Antoine Mayonobe et Paul Vaissière ont reçu la médaille d'honneur communale, classe vermeil, pour 30 années de services rendu au sein de la municipalité en tant que conseiller et adjoint. Une centaine de personnes s'est réunie le 29 septembre dernier en leur honneur.



### ✓ Appartements à louer

- Appartement de type T3, au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment école, au dessus de la bibliothèque, chauffage électrique, bonne isolation. Pour tout renseignement s'adresser à la mairie. Disponible.
- Appartement de type T3, au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment école, au dessus de la salle de classe, chauffage électrique, bonne isolation. Pour tout renseignement s'adresser à la mairie 04 71 49 96 37. Disponible.

### ✓ L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) suit son cours...

Initié fin 2012 par la commune et réalisé par le CPIE de Haute - Auvergne, l'ABC a pour objectif d'améliorer la connaissance de la biodiversité sur le territoire communal. Si de nombreuses informations ont déjà été collectées (cartographie des milieux naturels, inventaires de la flore et de la faune sauvages...), certains domaines restent encore méconnus, faute de données. C'est notamment le cas des micro - mammifères, dont la connaissance peut être améliorée grâce à l'analyse des pelotes de réjection ("boulettes" contenant des poils, des os... non digérés) régurgitées par les rapaces nocturnes.

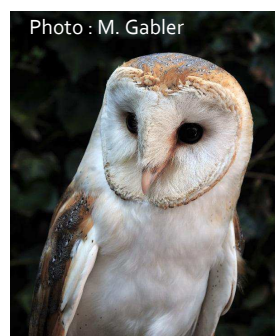


Photo : M. Gabler

Si vous connaissez des endroits où peuvent être trouvées des pelotes (hangars, granges...), merci de contacter le CPIE de Haute - Auvergne (Denis Hertz) au 04 71 48 49 09 (adresse mail : [cpie.haute.auvergne@wanadoo.fr](mailto:cpie.haute.auvergne@wanadoo.fr)).

2 autres inventaires participatifs sont également en cours (voir Feuille de Châtaignier n° 45) : inventaire des châtaigniers remarquables et inventaire des mares.

Merci de communiquer également au CPIE vos informations sur ces 2 thématiques ! (ou toute autre information intéressante sur la biodiversité)

### ✓ Informations aux électeurs :

#### élections municipales et communautaires

(Extrait du document réalisé en partenariat entre le Ministère de l'intérieur et l'Association des Maires de France)





## ÉLECTIONS MUNICIPALES

### QUI VA-T-ON ÉLIRE LES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014 ?

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants et plus, vous allez également élire vos conseillers communautaires.

Les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est-à-dire votre communauté de communes, communauté d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine ou métropole. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.



## ÉLECTIONS MUNICIPALES

### QUI PEUT VOTER LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

### PEUT-ON VOTER PAR PROCURATION ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants ou plus, cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations :  
[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)  
Rubrique Élections



## ÉLECTIONS MUNICIPALES

### COMMUNE DE MOINS DE 1 000 HABITANTS

**Le mode de scrutin ne change pas :** les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

**Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.**

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

**Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.**

### Nouveau :

- Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- Déclaration de candidature obligatoire
- Impossibilité de voter pour une personne non candidate



✓ Composition du Conseil Communautaire de la communauté de communes du pays de Maurs à compter de 2014 :

| COMMUNE                 | Nombre de sièges |
|-------------------------|------------------|
| MAURS                   | 10               |
| SAINT-ETIENNE DE MAURS  | 3                |
| BOISSET                 | 3                |
| SAINT-CONSTANT          | 2                |
| SAINT-SANTIN DE MAURS   | 1                |
| LEYNHAC                 | 1                |
| QUEZAC                  | 1                |
| MOURJOU                 | 1                |
| SAINT-JULIEN DE TOURSAC | 1                |
| MONTMURAT               | 1                |
| ROUZIERS                | 1                |
| SAINT-ANTOINE           | 1                |
| LE TRIOULOU             | 1                |
| FOURNOULES              | 1                |
| TOTAL                   | 28               |

✓ Rétrospectives sur la commune

o *les maires de Mourjou depuis 1883*

1883 Monsieur AURIERES/ 1884 Emile TOURILHES/ 1892 Pierre-Léon CARRIERE/  
 1900 Isidore VIEYRES/ 1901 Felix BOURDET (26 mai)/ 1901 Emile TOURILHES/  
 1904 Léon CARRIERE/ 1908 Charles MONTARNAL/ 1920 Joseph MONTARNAL/  
 1938 Edgard MAZIOL (Révocation)/ 1944 Cyprien SOUQUIERE/ 1965 Jacques GOUTEL/  
 Depuis 1983 Raymond DELCAMP

o *Evolution démographique depuis 1968*

|                   | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 | 2010 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| <b>Population</b> | 609  | 543  | 503  | 420  | 353  | 317  |

o *Evolution du nombre de logements*

|                                                         | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 | 2010 |
|---------------------------------------------------------|------|------|------|------|------|------|
| <b>Résidences principales</b>                           | 139  | 140  | 139  | 136  | 137  | 149  |
| <b>Résidences secondaires et logements occasionnels</b> | 29   | 28   | 29   | 39   | 56   | 43   |
| <b>Logements vacants</b>                                | 17   | 14   | 10   | 13   | 9    | 13   |
| <b>Total</b>                                            | 185  | 182  | 178  | 188  | 202  | 204  |

## 6/ Les services municipaux

### ◎ Secrétariat de Mairie

La Mairie est ouverte au public :

*Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00*

*☎ : 04 71 49 96 37*

*Fax : 04 71 49 96 34/courriel : [mairie.commune-de-mourjou@orange.fr](mailto:mairie.commune-de-mourjou@orange.fr)*

*Une permanence du Maire et de ses adjoints a lieu tous les vendredis matin à partir de 10h30*

### ◎ Relais animation

Service culturel municipal à la disposition des associations pour le secrétariat notamment. Le relais animation, est aussi un pilier de l'organisation de la foire de la châtaigne au côté de l'association du Pélou. En parallèle, des animations sont organisées tout au long de l'année lors du Carnaval, de Pâques, de la fête de la musique, Noël etc, à destination des enfants ou encore les ateliers cuisine (merci aux cuisinières ! et à la Maison de la châtaigne), la soirée cinéma (80 personnes pour la projection du « Petit Nicolas ») etc.

Cette année a été marquée, le 25 mai, par l'organisation de la **Fête du jeu** ! Proposée en partenariat avec la médiathèque départementale qui a gracieusement mis à disposition de très nombreux jeux pour petits et grands. Cette journée a connu un véritable succès et une grande affluence ! (photo)

#### **Horaires d'ouverture du relais :**

**lundi :** 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00,

**mercredi :** 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00,

**jeudi :** 13h00 à 17h00

**vendredi :** 9h00 à 12h00

**courriel :** [contact@mourjou.com](mailto:contact@mourjou.com) /

**☎ 04 71 49 69 34**



### ◎ Médiathèque municipale

La Médiathèque vous accueille à ces heures d'ouverture:

**Mardi : 14h-15h / Mercredi: 14h-17h30 / Jeudi : 14h-15h**  
et **Samedi: 14h-17h30**

**LE PRET EST ENTIEREMENT GRATUIT**

Vous disposez de nombreux documents à emprunter ou à consulter sur place: **livres, films et documentaires, musique, jeux et jouets**. Vous avez aussi un accès internet gratuit.



## Les animations

- Les ateliers de patois se déroulent tous les 1<sup>er</sup> samedis du mois
- Exposition: du 22 novembre au 25 février " **Carnets de voyage, mode d'emploi**", une exposition pour faire découvrir la pratique du carnet de voyage, à la fois journal intime, recueil de souvenirs et livre d'artiste, avec une cinquantaine d'ouvrages.-photo
- Des ateliers créatifs proposés en période de vacances avec le relais animation

*Courriel : [mediathequemourjou@orange.fr](mailto:mediathequemourjou@orange.fr)*

## 7/ Communauté de communes

### Un nouveau bâtiment pour l'office de tourisme communautaire

Le bâtiment actuel abritant l'office de tourisme communautaire d'une surface d'environ 50 m<sup>2</sup> apparaît aujourd'hui sous dimensionné et non adapté aux usages actuels.

Construit au début des années 1980, l'office du tourisme est aujourd'hui déficient sur de nombreux points :

- la surface d'accueil est inadaptée aux besoins des services : pas d'espace privatif ni de bureau par exemple ;
- l'état général du bâtiment présente des désordres liés au vieillissement des éléments structurels : les menuiseries et la toiture sont à rénover, les installations sanitaires et électriques sont obsolètes ;
- l'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite (et de ce fait aux familles avec poussette) est non conforme notamment la largeur des accès et les circulations extérieures ;
- en termes d'image, le bâtiment « défraîchi » n'assure pas sa fonction principale de vitrine touristique du Pays de la Châtaigneraie.

La Communauté de Communes du Pays de Maurs, compétente en la matière, a donc décidé de s'engager dans une réflexion afin de répondre aux nouveaux besoins. Les objectifs de l'opération ne pouvant pas être atteints avec la seule réhabilitation du bâtiment en place, l'opération consistera donc à démolir cet espace et reconstruire un nouveau bâtiment totalement adapté aux besoins et normes en vigueur.

Le bâtiment envisagé intégrera les concepts de développement durable et collera à l'image du territoire : paysages, patrimoine bâtis, environnement préservé,...

Vitrine touristique de la Châtaigneraie Cantalienne, il sera visuellement accrocheur, donnera envie de s'arrêter, d'entrer, de découvrir...

Le mode de chauffage, les éclairages, et globalement tous les frais d'usages seront optimisés afin d'offrir des coûts de fonctionnement minimum. L'espace public aux abords de l'office fera également l'objet de travaux afin d'être mis en valeur, d'assurer une lisibilité de cet espace et de répondre à la réglementation actuelle (accessibilité).

Le permis de construire a d'ores et déjà été déposé. Le coût de l'opération étant estimé à environ 300 000 € HT, la Communauté de Communes attend les réponses aux demandes de subventions. La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux pourra alors être engagée. (Illustration du projet ci-contre)



## 8/ Les associations

### • ACCA de MOURJOU SAISON 2013

**Effectifs:** 40 cartes de sociétaires ont été délivrées. Un seul jeune, Maxime BOUQUIER a rejoint les rangs des chasseurs. Bon sang ne saurait mentir. Cette année encore les anciens sont restés fidèles au poste. Passion quand tu nous tiens!

Bilan de la saison :

#### Le lièvre

Encore en diminution semble-t-il. 10 pièces prélevées seulement malgré des lâchers conséquents de levrauts issus des divers élevages locaux. La souche semble fragile, prenons bien garde de ne pas blanchir le terrain. Beaucoup de questions restent sans réponses : printemps trop humide ? Eté caniculaire ? Maladies ? Routes ? Prolifération des prédateurs ? Renards, martres, rapaces... ont-ils rompus les équilibres ? Toujours est-il que les résultats sont décourageants. A noter cependant la capture de 2 lièvres bagués en 2009 et 2011... on peut toujours entretenir l'espoir pour les saisons futures, ce qui démontrerait que les efforts d'aujourd'hui n'ont pas été vains !

#### Le chevreuil

36 attributions cette année. La population reste stable. Chaque propriétaire non chasseur aura sa part de venaison. Une ombre au tableau cependant : la participation des chasseurs aux battues automnales. Gageons que la fin de saison suscitera un peu plus d'intérêt. Il s'agit pourtant d'un plan de chasse qui devrait concerner tout le monde.

#### Le sanglier

L'engouement pour la chasse à la bête noire reste intact. Chacun rêve d'un beau coup de fusil ! La réciprocité avec Fournoulès a permis de prélever 17 animaux à ce jour. D'ici fin janvier un tableau comparable à celui de la saison passée est envisageable. Les sangliers parcourent des territoires considérables et leur quête est loin d'être facile. Un conseil : dès la découverte de « moudillées » avertissez les responsables de l'ACCA qui feront leur possible afin d'intervenir rapidement. Les récoltes tardives laissaient présager des dégâts dans les maïs, ils ont été limités et c'est tant mieux.

#### La biche (ou le cerf)

Chaque ACCA a acheté un bracelet. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette chasse est loin d'être évidente. Des traques mouvementées en perspective !





## RAPPELS UTILES AUX CHASSEURS

- Les battues sont des chasses collectives placées sous la RESPONSABILITE du chef de battue. Cela signifie que les participants sont sous son autorité du début à la fin. Son rôle est ingrat aussi chacun doit scrupuleusement se soumettre aux consignes (sécurité...tenir son poste et ne pas se déplacer sans son aval...)

- Une fois la battue terminée, si elle a été fructueuse, beaucoup de travail reste à faire (dépeçage, éviscération, nettoyage, découpe, ensachage, distribution des sacs...) Rien que chacun d'entre nous ne puisse faire une fois de temps en temps, dans la mesure de ses disponibilités, ces participations ponctuelles seront très appréciées.

**NOUVEAUTE :** le repas communal (dit du chevreuil) sera celui du sanglier farci.  
Nous vous y attendons nombreux.

## • COMITE DES FETES

2013 est une année qui aura connu des bouleversements ; en effet, suite à différentes réunions en mars (peu de personnes pour participer, s'investir, démobilisation) un groupe de bénévoles a constitué un nouveau bureau de jeunes et moins jeunes...

*Président :* Sylvain Delrieu  
*Vice-président :* Arnaud Biedermann  
*Trésorier :* Serge Rouquier  
*Vice-trésorière :* Elodie Favain  
*Secrétaire :* Caroline Mas  
*Vice-secrétaire :* Claire Causse

A partir de là, pas moins de 25 bénévoles se sont investis pour le bon déroulement de la fête patronale. Le comité des fêtes tient à remercier toutes ces personnes...(la jeunesse mourjoviste mais aussi les plus anciens).

La fabrication des fouaces a donné lieu à une animation le samedi matin à la Maison de la châtaigne. La soirée dansante du samedi, animée par le groupe Corto Maltese, a attiré 185 personnes. Dimanche le concours de pétanque a rassemblé 15 équipes. La soirée à l'auberge a connu un franc succès, clôturée par le feu d'artifice. Seule déception ; la faible fréquentation du bal disco (à revoir) qui s'est transformé en boum pour les plus jeunes (amusant !)

Financièrement la fête patronale 2013 représente un budget de 6500/7000€. Budget qui s'équilibre cette année.

Les conscrits ont reçu un accueil chaleureux des habitants de Mourjou : Claire et Sophie Causse, Jérémie Chabut, David Bouquier, Florian Pronzac, Sylvain Arnal. En participant à la tournée, ils découvrent (la première fois pour certains !) les contrées magnifiques et tous les hameaux de Mourjou.

L'assemblée générale aura lieu en début d'année. A cette occasion le programme des animations de l'année sera établi. Le comité espère un public nombreux et la présence de nouveaux bénévoles. Vous pouvez déjà noter la date de la fête patronale, 5 et 6 juillet 2014

L'ensemble des membres du comité des fêtes vous souhaite une très bonne année 2014.

## • ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS



### *Manifestations de l'année 2013*

- 12 mai : messe pour les anciens combattants. Cérémonie au monument aux morts suivie d'un banquet à l'auberge de Mourjou pour tous les combattants épouses et veuves.
- 10 novembre : messe pour tous les anciens combattants. Cérémonie au monument aux morts puis vin d'honneur offert par les combattants.
- 25 décembre : distribution de 3 colis aux anciens combattants

L'association des anciens combattants vous souhaite une bonne année 2014.

## • CLUB DES AINES



### *Voici un compte-rendu de nos activités en 2013*

- La galette des rois à Fournoulès.
  - L'assemblée générale, en février, Lucie Chabut a remplacé Rémy Calhac au conseil d'administration ; le bureau reste le même.
  - En mars ont eu lieu : le concours de belote inter-club et le repas stockfisch au restaurant Lacoste à Calvinet. (Repas très apprécié).
  - En avril, rendez-vous des marcheurs et non marcheurs, à Fournoulès pour une après-midi terminée par un goûter.
  - En mai, le voyage d'une journée s'est déroulé à Cordes-sur-Ciel et Albi ; très belles cités, riches de patrimoine culturel. Mais seulement 27 participants.
  - Courant juin, Marcolès nous a accueillis pour la journée de la forme, avec marches, jeux et un casse-croûte du terroir.
  - En juillet, pique-nique au Moulin du Fau à Maurs, espace agréable et bien aménagé ; seulement 18 participants.
  - Début août, 260 connaisseurs étaient présents pour déguster le chou-farci. Merci aux dévoué(e)s et talentueux (ses) volontaires sans qui cette journée ne pourrait avoir lieu.
  - En septembre, nous avons passé 6 jours dans le Bordelais avec 37 participants. Nous étions hébergés à Hourtin-Plage. De nombreuses visites ont eu lieu : Saint-Emilion, Bordeaux, le tour du Bassin d' Arcachon avec l'Ile aux Oiseaux ; le Médoc ; l'Estuaire de la Gironde en bateau, et 2 beaux châteaux : Cazeneuve et Roquetaillade .
  - Le 10 novembre, spectacle de danse avec « Les Blue Angels » d'Arpajon.
- Très belle prestation: jeune, colorée et dynamique. Félicitations aux 30 danseuses pour leur sourire et leur entrain. Un goûter a été servi. Nous avons passé une excellente après-midi.
- Le 08 décembre, repas de fin d'année servi par Mélanie et Emile.

Nous clôturons 2013 avec la distribution de 48 colis de Noël.

En 2014, nous projetons un voyage du 31 août au 05 septembre en Alsace (Obernai), avec minimum 35 personnes, (et plus évidemment....).

Le club compte 159 adhérents. Venez nous rejoindre, nous avons besoin de 'jeunes' car les bénévoles commencent à s'essouffler et il serait dommage de ne pas pouvoir continuer nos activités qui permettent de nous retrouver, de rompre parfois des moments de solitude et d'animer un peu nos communes.

Nos remerciements à la municipalité pour le prêt de la salle et un merci particulier aux employé(e)s municipaux qui, tout au long de l'année, nous aident avec gentillesse et disponibilité.

Meilleurs vœux à tous pour 2014.

- **VIVRE EN CHATAIGNERAIE**

*voici la composition du nouveau bureau depuis le 1 avril 2013*

*Président* : Géraud FELGINES

*Trésorier* : René LASSALE

*Secrétaire* : Danielle LISSAC

*Responsables* \*Danse : Claudie CALHOL

\*Chorale : Bertand JUPON

\*Marche : Christine ARNAUD , Jean Pierre ALRIC , Danielle LISSAC

\*Patrimoine : Joseph LABRUNIE

La section DANSE se retrouve tous les mercredis soir à Cassaniouze et découvre des danses d'ici et d'ailleurs avec beaucoup d'enthousiasme.

La CHORALE répète 1 fois par mois ; elle participe à l'animation de la foire de la châtaigne, fait des sorties à thèmes : maison de retraite, club des aînés et parfois des déplacements dans des départements voisins.

La MARCHE a organisé 17 sorties, du mois d'octobre au mois de juin avec une moyenne de 35



marcheurs et ceci par n'importe quel temps. Un séjour à MARSEILLE de 4 jours a été organisé pour clôturer la saison : visite de la capitale européenne de la culture 2013 et randonnées dans les calanques. 35 marcheurs ont bravé le mistral et sont revenus enchantés de leur sortie (notre photo).

Pour la saison 2014 des balades tous les 15 jours sont programmées et un week-end de 2 jours sur le plateau des MILLEVACHES clôturera la saison.

N'hésitez pas venez nous rejoindre dans la section de votre choix ou pour les 3.

- **UNION SPORTIVE DU HAUT-CELE**

Un nouveau club a vu le jour pour cette saison 2013/2014, avec l'union de l'entente Mourjou/Cassaniouze et de Calvinet sportif.

Après un an de travail, avec la participation des deux bureaux, une commission s'est réunie de nombreuses fois pour finaliser ce nouveau projet. Nos trois communes sont maintenant réunies au niveau sportif.

Pour commencer cette nouvelle saison, trois équipes ont été engagées avec 50 licenciés joueurs et seulement 6 valeureux dirigeants bénévoles : AYMAR David, LACOSTE André, SOUQUIERE Jean-Claude, CARANOBE Eric, SOUQUIERE André et un entraîneur a été recruté en la personne de MALGOUZOU Jean-Pierre pour amener ce nouveau club à tenir ses objectifs.

Le début de saison se passe plutôt bien avec une bonne participation des joueurs et des résultats prometteurs malgré l'élimination précoce en coupe de France et en coupe du Cantal.

*Les responsables d'équipe :* **Équipe 1 :** MALGOUZOU Jean-Pierre

**Équipe 2 :** VENZAC Philippe

**Équipe 3 :** VIGIER Daniel et GONCALVEZ Joao

Un tirage au sort a été effectué pour optimiser l'utilisation des trois terrains mis à notre disposition :

- équipe 1 : aller CALVINET / retour CASSANIOUZE

- équipe 2 : aller CASSANIOUZE / retour MOURJOU

- équipe 3 : aller MOURJOU / retour CALVINET

Et les matchs de coupe se dérouleront à MOURJOU.

L'Union Sportive Haut Célé remercie les trois communes, les conseils municipaux et les habitants pour leur soutien, Amandine Bouquier, pour la création du logo du club ainsi que trois entreprises locales qui nous ont permis de nous équiper avec des maillots, shorts et chaussettes : AYMAR Jean-Louis, LOUBIERES Vincent et VAISSIERE Jérémy.

Comme chaque année, la tournée des calendriers a été effectuée fin décembre ; nous vous remercions pour votre contribution.

Au mois de février en partenariat avec l'APE de Cassaniouze un repas suivi d'une soirée disco sera organisé.



Composition du bureau:

**Président :** SOUQUIERE Damien

**Trésorier :** LAVAISSIERE Yannick

**Secrétaire :** GONCALVEZ Joao



**NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR SUPPORTER NOS 3 EQUIPES !!!!!**

• **ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES RPI CALVINET-MOURJOU**



Tableau confectionné par les enfants de Calvinet

**Lors de l'assemblée générale de septembre, un nouveau bureau a été élu** Présidente, Sandrine Maury Lasseron –Vice-Présidente, Françoise Vigier - Trésorière Estelle Mege - Vice-Trésorière Stéphanie Nugou - Secrétaire Nathalie Lanches – Vice-Secrétaire Caroline Puech –

Ainsi que 4 membres supplémentaires : Cathy Aymar, Marie Maleviale, Carole Condamine, Béatrice Rouquier.



Les institutrices n'ont pas encore eu le projet d'école, valable 3 ans, il sera présenté en janvier 2014. Les sorties bibliothèque à Mourjou auront lieu tout au long de l'année scolaire mais les sorties piscine, sont annulées par manque d'accompagnants, si vous souhaitez vous inscrire à la journée d'agrément elle aura lieu le 10 février 2014, toute bonne volonté est acceptée : grand parent, oncle et tante... (merci de se rapprocher des maitresses).

Des sorties sportives sont prévues, comme le cross qui a eu lieu le 10 octobre, d'autres sorties suivront.



Le 18 octobre « **L'ateliers d'automne** » a été organisé à Mourjou : tous les enfants de l'école s'y sont retrouvés : le matin randonnée et ramassage des champignons, repas pris tous ensemble, et après midi ateliers sur le thème de l'automne.



A l'inverse la **journée de NOEL** a eu lieu à Calvinet, avec ateliers le matin, repas en commun, spectacle, goûter avec le Père Noël !!

Le 19/20 octobre a eu lieu la foire à la Châtaigne, l'APE tenait un stand, ou vous pouviez trouver des gâteaux, friandises diverses confectionnés par les enfants et les parents. Malgré le mauvais temps, qui était annoncé, nous avons eu un temps agréable, et une bonne recette ! Encore merci aux organisateurs de la foire pour leur accueil.



Le **Quine du 1 décembre** a été un succès, avec ses lots hors du commun : séjour à Disneyland Paris, sorties diverses au Lioran, entrées au Prisme, Ordinateur, Xbox, séjour Nature et Terroir, baptême de l'air... *Merci encore à tous nos partenaires et entreprises locales qui jouent le jeu en participant financièrement aux lots.*

La sortie de fin d'année reste à déterminer. Nous avons plusieurs idées.

L'APE a présenté son bilan moral et son bilan financier, ce dernier est Positif (+ 2 524,55 €).

Merci à tous.



Une nouvelle manifestation fait son apparition cette année ; une soirée « Année 80 », à l'occasion des 40 ans de l'APE alors venez nombreux.

**Les dates des prochaines manifestations ont été fixées :**

- **CARNAVAL** le dimanche 23 février 2014 à CALVINET
- **SOIRÉE ANNÉE 80** le 15 mars 2014 à CALVINET
- **SOIRÉE CHANTS** le vendredi 23 mai à CALVINET
- **FETE DE L'ECOLE** le dimanche 29 juin à MOURJOU



\*\*\*Nous tenons à remercier Valérie Chabut et Brigitte Bru, de leur travail tout au long de ces années\*\*\*

**Et bienvenue aux nouveaux parents**

L'APE

• **ASSOCIATION DU PELOU 24<sup>ème</sup> Foire de la châtaigne**

Le 16 novembre, plus de 100 personnes se sont retrouvées pour l'assemblée générale de l'association du Pérou au cours de laquelle a été dressé le bilan de la 24<sup>ème</sup> Foire de la Châtaigne.

Cette nouvelle édition a été marquée par une météo particulièrement clémente et le début des vacances scolaires de Toussaint. Les conditions étaient donc réunies pour qu'une foule record de visiteurs se presse à Mourjou et prenne le temps de flâner, participer aux randonnées, acheter sur les stands des exposants et de l'association, déguster toutes sortes de produits, jouer avec les enfants, assister aux spectacles, découvrir les expositions, prendre des leçons de cuisine,...

Quelques chiffres pour décrire les différentes animations :

- 266 personnes ont participé aux deux randonnées ;
- 126 variétés de champignons ont été exposées sur l'exposition qui a connu une fréquentation exceptionnelle ;
- les danseurs ont apprécié les soirées, particulièrement celle du samedi qui a fait salle (plus que) comble !
- les enfants ont profité des espaces de jeux surdimensionnés, des promenades en poneys, des ateliers ludiques mini soupe et musique en herbe et des séances de maquillage (207 réalisations sur les 2 jours, un record !) ;
- les démonstrations de l'école de cuisine ont battu des records d'affluence, notamment lors des prestations de MM Puech et Vieira –photo ci-contre-avec au moins 150 participants ;
- la Maison de la Châtaigne a enregistré 388 entrées payantes sur le week-end ; 12 bénévoles se sont relayés sur les 2 jours pour assurer l'accueil de ces visiteurs ; les démonstrations d'épluchage, les ateliers greffe, la présentation de la ramasseuse-ébogueuse ont attiré de nombreux curieux et passionnés de castanéculture ;
- l'Office de Tourisme de la Châtaigneraie, avec le financement des communautés de communes de la Châtaigneraie, a offert un châtaignier à 151 enfants nés en Châtaigneraie en 2012 ;
- environ 1 380 repas ont été servis par l'association, non compris le marché du samedi soir proposé par 6 exposants pour lequel il est difficile de faire une estimation – à noter une fréquentation exceptionnelle ;
- le concert dans l'église, assuré par la chorale Voix Arvernes, a été suivi par 180 personnes ;
- le « parladou » a connu un franc succès ;
- la conférence sur le cynips a intéressé une trentaine de castanéculteurs amateurs ou avertis ;
- les amateurs de généalogie ont été nombreux à découvrir les travaux de l'association Aprogémère ;
- 67 exposants sont venus d'une douzaine de départements pour présenter un beau marché avec une grande variété de produits alimentaires, artisanaux ou artistiques.



L'association a grillé 1,3 tonne de châtaignes d'excellente qualité, toutes achetées aux producteurs locaux, 200 kg ont été vendus à la confrérie de la châtaigne de Revest du Bion dans les Alpes de Hte Provence pour se retrouver sur leur stand la semaine suivante à l'occasion de leur foire.

Pratiquement 4 000 litres de jus de pomme ont été vendus sur les stands de l'association.

Enfin, 600 fouaces, toujours aussi bonnes, ont été vendues.



Cette 24<sup>ème</sup> foire a été également l'occasion de fêter les 20 ans de la Confrérie du Pélou en compagnie de 8 confréries amies venues Cantal et de l'Auvergne mais aussi de bien plus loin, des Alpes de Hautes Provence, de la Lozère, du Tarn et Garonne, de l'Indre et d'Ariège.

La Confrérie du Pélou a par ailleurs intronisé Serge Vieira, chef étoilé au restaurant du Chauffour à Chaudes-Aigues et Christian Vabret, Président de l'école de boulangerie du Cantal qui nous a offert un gâteau d'anniversaire géant.

Ce bon bilan moral est accompagné d'un bilan financier positif d'un peu plus de 4 000 €, ce qui est satisfaisant et encourageant dans le contexte actuel.

Au delà des chiffres, le meilleur de la foire, c'est la motivation et la détermination des bénévoles à œuvrer pour l'objectif commun de faire vivre leur pays. Saluons ici tous ceux qui fidèlement continuent depuis de nombreuses années à apporter leur pierre à l'édifice et tous les nouveaux qui sont venus grossir les rangs des bénévoles ; un remerciement tout particulier aux électriciens qui ont assuré des prestations techniques indispensables au bon fonctionnement de la manifestation.

Merci aussi à tous ceux qui mettent à disposition matériel, terrains, bâtiments, en espérant pouvoir toujours compter sur eux.

Après que les membres sortants se soient vus reconduits dans leurs fonctions, deux nouveaux membres ont été accueillis au sein du conseil d'administration : Leatitia Gléyal et Frédéric Lacaze.

Toutes les personnes, bénévoles ou pas, qui souhaitent marquer leur soutien à l'association et partager ses objectifs sont invitées à adhérer à l'association moyennant 1€ symbolique, en prenant contact avec Nathalie, au relais animation.

Tout au long de l'année, pour connaître l'actualité de l'association, visitez régulièrement le site [www.foirechataignemourjou.fr](http://www.foirechataignemourjou.fr) ; vous y trouverez notamment toutes les recettes de cuisine de cette édition et des précédentes.

**Bonne année à tous et rendez-vous les 18 et 19 octobre prochains pour la 25<sup>ème</sup> édition de la foire !**

## • MAISON DE LA CHATAIGNE

### *La fréquentation*

D'abord une satisfaction : au mois d'août, nous avons dépassé les 1000 entrées payantes. Ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années. Et la fréquentation sur 2013 est satisfaisante, avec un peu moins de groupes du troisième âge mais davantage d'enfants et de handicapés. Ils restent assez souvent toute la journée en intégrant un pique-nique. Nous leur proposons un programme bien rempli avec, en sus du musée, des ateliers cuisine et une découverte pédagogique du site, des arbres, des plantes, des animaux... Nous avons eu le plaisir de recevoir une visite des élus communautaires qui tenaient un Conseil à Mourjou le 27 juin. Passage également des salariés de l'Office de tourisme de la Châtaigneraie, juste avant le 1<sup>er</sup> janvier et de Mgr l'Evêque de Saint-Flour, le 25 janvier, à l'occasion de sa visite pastorale dans le secteur.



### *Sentier, fontaine, jardins, vergers*

Le sentier, balisé et animé par les stations de découverte, bien expliqué par un dépliant, confirme qu'il est un aménagement intéressant et apprécié par les promeneurs, souvent en complément de la visite de la Maison de la châtaigne. Une passerelle a été mise en place au moulin de Flory. La fontaine de la Robertie est maintenant partiellement aménagée et d'autres équipements devraient se faire courant 2014.

Le verger de Peter GRAHAM, mis à disposition, a été doté d'une douzaine de plants de châtaigniers. Certains ont été greffés par Jérôme CHATEAU qui devient un spécialiste de la greffe en flûte (une soixantaine réalisées sur le site cette année avec une réussite remarquable).

Une rénovation des peintures extérieures -photo ci-contre- et la mise en place de quelques points d'eau pour l'arrosage dans le jardin et la pépinière sont les modifications les plus visibles de 2014.

Pépinière, jardins potager et des plantes aromatiques ont apprécié le temps pluvieux de cette année. Pommiers et châtaigniers ont produit suffisamment pour que nous puissions vendre quelques kilos de fruits au profit de l'Association et faire une bonne réserve de jus de pomme.



### *Les animations*



*Atelier plantation avec les enfants de l'école*

Il faut souligner l'affluence exceptionnelle aux Castanhadas, marché-repas le premier jeudi du mois d'août, avec une ambiance très conviviale. Nous avons participé pour une première fois à « la nuit des musées » ; grâce à la conteuse Monique BURG, la visite nocturne était pimentée d'histoires à la fois drôles et sérieuses.

La « nuit de la chouette », animée par Nicolas LOLIVE, alliant exposé power-point et promenade sur les routes de Mourjou, nous a permis de presque tout savoir sur les rapaces nocturnes.

Avec une méthode semblable, Sébastien COUDERC, est venu présenter une plante, la spirée ou reine des prés, qui a donné son nom au médicament très commun, l'aspirine ; c'était dans le cadre de notre participation aux « portes ouvertes sur la vallée du Célé », les 1<sup>er</sup> et 2 juin. Au 1<sup>er</sup> juillet, c'était l'arrivée de la randonnée entre Musée du Veinazès et la Maison de la châtaigne, organisée par Henri Monier.

Pour les journées du patrimoine de pays, sur le thème du patrimoine rond, nous avons repéré en particulier les fours à pain (il y en a déjà deux à la Maison de la châtaigne), avec une balade jusqu'aux Coustettes. L'inventaire peut d'ailleurs se poursuivre et tous les signalements sont les bienvenus !

Autres partenariats : avec la Commune et Familles rurales pour le film en soirée « le petit Nicolas » le 12 juillet. Avec la Communauté de communes pour la culture : avec un spectacle des Rapatonadas, le 17 novembre ; la conteuse, Malika VERLAGUET, a fait une prestation pleine d'émotion avec des contes « rébiscoulés » en patois, en français et en musique.



Les ateliers cuisine ont eu le succès habituel grâce à la compétence des cuisinières bénévoles ; le livret de recettes, joliment édité par le Relais animation (merci à Nathalie !) s'arrache comme des petits pains !

Participation pour la Foire avec des visites à tarif exceptionnel à 2 € ; démonstrations d'épluchage et de greffes, l'accueil pour la distribution des châtaigniers aux enfants nés en 2012 ; présentation d'un dôme géodésique en châtaignier...

Les ateliers techniques (greffe, confiture, plantation...) ont été bien suivis et semblent toujours très utiles.



Atelier greffe

### *Les expositions*

Dans l'espace vidéo du musée, nous avons renouvelé le visuel par un nouveau film, réalisé par Quentin MARQUET, cinéaste d'Anglards de Salers, mettant en valeur la Foire de la châtaigne, la gastronomie ou encore le travail du bois de châtaignier (piquets ou parquet), avec la voix off de Caroline MAS (encore merci !).

Dans l'espace exposition temporaire nous avons eu des photos de Jean-Marie BOULARD sur le thème de l'eau dans le Cantal ; puis, durant l'été et l'automne, des meubles et poteries de Romain DESMARETZ et Céline MOISSINAC.

### *Projets et vie associative*

Cette année 2013, la Communauté de communes a souhaité mener une réflexion sur l'avenir de la Maison de la châtaigne. Nous avons pu montrer que le salarié est vraiment pleinement occupé et que l'emploi saisonnier sur les deux mois d'été est absolument indispensable (poste occupé, toujours avec une grande efficacité, par Anaïs PRONZAC cette année encore). La synergie avec l'auberge de Mourjou et avec le Centre de la Châtaigneraie à Maurs se fait vraiment bien. La piste de réduire les périodes d'ouverture paraît être une solution risquée pour la fréquentation et donc pour l'avenir ; les avis des visiteurs de l'automne qui apprécient d'avoir une structure touristique encore ouverte et pleine de vie en sont une bonne démonstration.

Au mois de mai, nous avons eu la visite d'un responsable de la DRAC-Auvergne (Direction régionale des affaires culturelles) pour les souterrains et il a commis une lettre, compte rendu de sa visite, préconisant de les montrer au public car, tout en étant modestes, ils ont un intérêt archéologique indéniable.

L'idée de lier tourisme et développement économique est sans doute à creuser pour garder la vitalité et l'identité du territoire de notre Châtaigneraie. A suivre... car un projet d'atelier pour stocker et / ou transformer localement les châtaignes en confiture ou en sachets sous vide pourrait être prochainement à l'étude.

La vie associative a connu une année calme mais la participation de jeunes laisse présager que le renouveau des responsables associatifs est toujours possible (notamment, retour de Pascal PIGANOL au Conseil d'administration).

Un grand merci aux salariés, à la Communauté de communes pour sa subvention, à la Commune pour ses aides ponctuelles ainsi qu'aux très nombreux bénévoles qui interviennent tout au long de l'année pour des tâches régulières ou des travaux conséquents. A titre d'exemples, au risque d'en oublier (excuses, au cas où... !) : rouballage du foin, tonte des moutons, pose d'un arrosage enterré, clôture du verger de Peter, l'entretien des espaces verts, des jardins ou des bâtiments, l'accueil et l'animation, en particulier pour les groupes, la comptabilité, la mise en place d'une signalétique sur les routes alentour, etc.

*Et cric, crac l'année 2013 s'en va... Bonne année 2014 à toutes et à tous !*